

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	21 (1933)
Heft:	418
 Artikel:	Bonnes intentions
Autor:	Friedli, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne parler que de ceux qui sont tout en haut de l'échelle financière?...

b) Pourquoi dans cette horreur des cumuls l'on ne s'en prend qu'aux gains des femmes et non pas à leurs rentes, et pourquoi il est moins licite pour une femme d'exercer avec talent et dévouement une profession que de toucher tout honnêtement les coupons de ses actions en banque?

c) Pourquoi c'est à la femme que l'on veut interdire de travailler si le gain familial dépasse un certain niveau, alors qu'elle peut être beaucoup mieux qualifiée que ne l'est son mari pour occuper un poste ou accomplir un travail, ou que — et cela se rencontre beaucoup plus fréquemment que l'on ne le croit, c'est elle qui participe pour la plus grosse part aux frais du ménage? Que l'on pense à des femmes à la tête de grands ateliers de couture ou de mode, à des femmes dirigeant des entreprises commerciales, à des femmes occupant des postes en vue dans l'enseignement officiel, et dont les maris peuvent n'être que des commis de quatrième ou cinquième classe dans un bureau quelconque: nous avons toutes des exemples sur le bout de la langue.

Aussi posons-nous à M. Hubacher la question suivante: s'il était dictateur, rédigerait-il son décret en enversant les termes comme suit: *Il est interdit à tout homme dont la femme gagne plus de 6000 francs par an d'exercer une profession lucrative...* ou encore: *Il est interdit à tout homme qui épouse une femme possédant plus de 6000 francs de rente annuelle d'exercer une profession lucrative?...*

E. Gd.

P.-S. — Cet article était écrit quand la manchette d'un autre numéro de la *Solidarité* (2 décembre) nous tomba sous les yeux: « A l'atelier ou au bureau, que les femmes qui le peuvent céder la place aux jeunes hommes désirant créer un foyer ». Voilà qui contredit les affirmations premières de M. Hubacher: une femme célibataire peut en effet gagner suffisamment pour vivre seule, mais non pas pour contribuer à l'établissement d'un foyer. Or si elle désire se marier, et si son fiancé gagne peu ou chôme... n'a-t-elle pas le droit autant que tout jeune homme de se créer un foyer, et par conséquent de garder sa place? Et si la femme est mariée, pourquoi encore une fois est-ce elle seule qui doit être sacrifiée? et pourquoi n'est-ce pas aussi aux hommes « qui le peuvent » que l'on demande de céder leur place?...

La situation de la femme dans l'Allemagne actuelle

A propos du fragment traduit de la *Magdeburgische Zeitung* concernant la situation de la femme sous le régime hitlérien (*Mouvement Féministe* du 2 décembre dernier), Mme le Dr. Gertrud Bäumer nous écrit pour nous signaler que ce n'est plus Mme Lydia Gottschewski qui est actuellement à la tête du « Front des Femmes allemandes », mais qu'elle a été remplacée, tant comme chef de cette organisation nazi qu'à la rédaction du journal qui en est l'organe, par une autre femme, qui est également conseillère pour

apocryphe, c'était Asmodée qui se chargeait de les étrangler. — La transposition de l'élétricité féminine dans une jeune fille moderne, bien que déconcertante, est des plus curieuses et des plus réussies. « Ce livre contient en effet ce qui manque à tant de romans contemporains et en particulier aux romans français, la dimension cosmique », a écrit M. Gabriel Brunet. Une de ces « bonnes intentions » tendait à exiger la signature de la femme pour valider la caution d'un mari. Et à ce propos on rendit un platonique hommage à « l'ardeur au travail » et au « dévouement » de la femme vaudoise. Mais, outre que la capacité civile et légale de l'épouse est limitée par le régime conjugal, cette exigence de la signature de

fonctionnaire sceptique, elle savait être indulgence aux autres et sévère pour elle-même. Eprise de sincérité, de vérité, elle luttait pour ses idéals avec une admirable persévérance; elle tendait à la paix intérieure, et elle l'obtint.

V. DELACHAUX.



Publications reçues

Die Frau in der Schweiz, illustriertes Jahrbuch. Rédactrice: Mme Elisabeth Thommen. Oprecht et Helbling, éditeurs, Zurich.

Cette publication est jolie, et plait tout à la fois par son texte intéressant et ses belles illustrations. Toute femme, mère, travailleuse sociale ou manuelle, féministe, goûtant l'art, l'histoire, la radio même, y trouvera de quoi satisfaire sa



Cliché Mouvement Féministe
(d'après « Die Frau in der Schweiz »)

De futurs électeurs...

les questions féminines au Ministère de l'Intérieur.

La voix la plus autorisée pour parler maintenant de la situation de la femme en Allemagne est celle de Mme Paula Siber von Grotte, auteur d'une brochure sur la femme et le national-socialisme, et deux tendances se manifestent clairement à ce sujet, l'une réactionnaire, l'autre progressiste, cette dernière semblant gagner du terrain.

Bonnes intentions

Le Grand Conseil vaudois ouvrira le 27 novembre sa session d'automne par un rapport sur une motion tendant à limiter les dangers du cautionnement.

« Motion pleine de bonnes intentions... » me disait avec un scepticisme bonhomme un des deux députés campagnards qui grimpent avec autant de peine que moi le sentier neigeux des Colombe.

Une de ces « bonnes intentions » tendait à exiger la signature de la femme pour valider la caution d'un mari. Et à ce propos on rendit un platonique hommage à « l'ardeur au travail » et au « dévouement » de la femme vaudoise. Mais, outre que la capacité civile et légale de l'épouse est limitée par le régime conjugal, cette exigence de la signature de

Dans dix ans, ces joyeux gamins seront électeurs, et un peu plus tard ils pourront être députés, conseillers d'Etat, conseillers nationaux, aspirer aux plus hautes charges du pays.

...Et pendant ce temps leurs mères, leurs grand-mères, leurs sœurs aînées, leurs tantes sont toujours traitées comme des mineures politiquement incapables...

(D'après « Die Frau in der Schweiz »).



Cliché Mouvement Féministe

Mme BEELI
la doyenne des suffragistes suisses

...Et une octogénaire suffragiste

Un nouveau don du Prix Nobel pour la Paix au Comité International Féminin pour le Désarmement

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre que le Comité du Prix Nobel pour la paix vient, pour la seconde fois, d'honorer le Comité International féminin pour le Désarmement d'un don de deux mille couronnes norvégiennes (environ 1800 fr. suisses). Ce don est infiniment bienvenu, non seulement pour l'aide matérielle qu'il apporte au travail de ce Comité, mais encore à titre d'encouragement moral pour les semaines à venir.

... Comment, nous ont dit à ce propos quelques-unes de nos amies, ce Comité continue son activité?... Mais que peut faire encore quand la Conférence du Désarmement a échoué, quand les gouvernements en ont enterré l'idée sous des discours dilatoires? et ne ferait-il pas mieux de se dissoudre au plus vite, et de remettre cet argent à quelque œuvre pratique plus utile?...

— Mais, au contraire, chères amies, le moment est précisément là de fournir un gros effort pour qu'il n'échoue pas la Conférence du Désarmement. C'est le moment où M. Henderson peut écrire que « le temps est venu de rassembler toutes les énergies en une tentative suprême pour agir auprès des gouvernements ». Car c'est d'eux que dépend essentiellement la décision qui sera prise en janvier, quand la Conférence se réunira à nouveau, et il faut que les gouvernements sa-

sa femme mettrait le mari en état d'infériorité vis-à-vis du veuf et du célibataire. Comme aucune femme n'est dans l'hémicycle pour proclamer que « bonheur oblige » et qu'il serait tout naturel qu'à des situations différentes correspondent des obligations différentes, le prestige masculin ne sera pas entamé, en ce sens que n'importe quel mari pourra se ruiner en cautions aussi allégrement que n'importe quel célibataire.

Au total, les mesures effectives restent à bien plaisir. Et, tout en soulignant à bon droit l'utilité du principe du cautionnement, on compte en dernier ressort, pour en atténuer les excès... sur l'éducation scolaire et post-scolaire: « Quelques leçons sur ce sujet, introduites dans le cours des dernières années d'école... »

Et le rapport, approuvé à l'unanimité, est renmis pour étude au Conseil d'Etat. Ainsi la famille vaudoise, autant que faire se peut, va être protégée par de bons vœux, par la pédagogie, et par les prières des femmes.

J. FRIEDLI.

Celui qui ne peut pas commencer par les petites choses ne connaîtra jamais la grandeur.

PRÉSIDENT MASARYK.

curiosité. Cependant le titre *Die Frau in der Schweiz — La femme en Suisse* — ne me satisfait pas. La rédaction a oublié de façon vraiment trop apparente qu'il n'y a pas seulement « un visage aimé de la patrie », mais bien trois. La Suisse romande et le Tessin sont, une fois de plus, traitées en minorités linguistiques négligées, ou peu s'en faut.

J. V.

LOUISE DÉLÉTANG: *L'orage a brisé le chêne...* Éditions de « Mariage et Famille », 86, rue de Gergovie, Paris.

Sous les apparences d'un roman, et d'un roman très intéressant, l'auteur met en scène des personnages réels dont elle a connu personnellement les angoisses et les luttes. Si, comme le dit M. l'abbé Viollet dans sa préface, Louise Délétang n'invente rien, le lecteur est plein d'horreur au récit des souffrances — quelques-unes pires que la mort — qu'endurent des femmes, veuves de guerre, épaves de la guerre. Livre réaliste, mais imprégné de pitié. Il oppose les rigueurs des administrations impersonnelles, plus portées à dire: « Sur tout pas d'histoires », que soucieuses de réelle humanité, à la charité privée qui suit les cas et vient en aide avec une promptitude bienfaisante, parce que non figée dans des règlements, et capable de témoigner dans des douleuruses circonstances un intérêt dépourvu de tout souci administratif.

J. V.

Almanach *Jean Calvin-Farel-Viret*. Mme M.-E. Bienz, éditeur, 11, rue de Beaumont, Genève. 1 broch. de 68 pages, nombreuses illustrations, dont quelques-unes inédites; 1 fr. (Le bénéfice éventuel de la vente sera remis à des œuvres protestantes.)

A la valeur à la fois documentaire, historique,

littéraire et artistique que lui assure la collaboration de personnalités masculines et féminines, dont le nom fait autorité dans les milieux protestants de Suisse, de France, de Hollande ou d'Écosse, cet almanach joint pour nous, féministes, un intérêt tout particulier: celui d'être édité par une femme, lancé par une femme, et que celle-ci, une vaillante qui ne mesure pas sa peine, a été encouragée dans son entreprise par le Comité du Fonds de la Saffa. Cet éloge, venant à côté de tous ceux que l'on peut faire à cette excellente publication, engagera certainement nombre de nos lectrices à acquérir cet almanach, soit pour elles-mêmes, soit pour en faire un cadeau. Nous nous en voudrions de ne pas leur signaler la lettre écrite par Théodore de Bèze sur sa poule et ses quinze poussins, lettre qui présente ce réformateur sous un aspect intime et familial tout à fait charmant.

J. G.

IRMA SCHWEITZER: *Sur le chemin de la Paix.* Lettre préface de M. N. Politis, président de la XIII^e Assemblée de la S. D. N. Vingt bois originaux d'Anna Kaiser, Paul Even, éditeur, rue Ambroise Thomas, Metz. (Se vend au profit des œuvres scolaires pour la paix.)

Pacifiste fervente et convaincue, Mme Schweizer a défendu les idées qui lui sont chères dans des poèmes, des articles de journaux, des essais, qu'elle nous offre aujourd'hui réunis en un volume, illustrés par de saisissants bois de Mme Kaiser. Et certes, Mme Schweizer, qui est notre compatriote, mais qui habite ce sol de la Lorraine si souvent foulé par l'invasion des armées, n'a eu qu'à puiser dans ses souvenirs pour évoyer l'horreur et la stupidité de la guerre! On trouvera également dans son livre des aperçus